

**Séance du 21 juin 2021 à 14h00**

Le Conseil d'administration du CCAS de ROQUEFORT dûment convoqué le 17 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrice FOURNIER, Président.

**Nombre de membres en exercice : 9**

**Nombre de membres présents : 9**

**Nombre de membres représentés : 0**

**Nombre de suffrages exprimés : 9**

Présents :

Mesdames : Béatrice GIRO – Thérèse MELLAC – Marie-Christine PEROTTO

Messieurs : Jean-Louis CHAU-VAN – Mathieu BEAUFRERE - JOSEPH

Absents :

Pouvoirs :

**Secrétaire de séance :** Thérèse MELLAC

**13 21.06.202 – DESIGNATION D'UNE COMMISSION PERMANENTE**

**Rapporteur : Monsieur Patrice FOURNIER**

Monsieur le Président propose au conseil d'administration de procéder à l'installation d'une commission permanente.

Il propose que la commission permanente soit composée de 4 membres et du Président et demande aux membres présents quelles sont les personnes désirant se porter candidats.

L'article R.123.19 impose simplement de respecter le principe de parité entre membres nommés et membres issus du conseil municipal.

Les attributions de la commission permanente relevant d'une délégation du Conseil d'Administration, elle a l'obligation de rendre compte, à chaque séance du Conseil d'Administration, des décisions qui ont été prises sur la base de cette délégation.

Elles devront être notifiées ou publiées selon qu'il s'agisse ou pas de décisions individuelles et transmises en Préfecture pour exercice du contrôle de légalité.

Présentent leur candidature :

- Thérèse MELLAC,
- Jean-Louis CHAU-VAN,
- Marie-Christine PEROTTO,
- Claude JOSEPH,

Après avoir délibéré le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, désigne **membres de la commission permanente, les élus cités ci-dessus.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations  
du conseil d'administration  
Fait à Roquefort le 21/06/2021  
Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en préfecture le

Roquefort, le 21 juin 2021

Le maire, président du CCAS

  
Patrice FOURNIER